

Paris, le 1er juillet 2023

**LE CONSEIL DU COMMERCE DE FRANCE EXPRIME SA VIVE ÉMOTION SUITE AUX ÉMEUTES DE  
CES DERNIERS JOURS ET APPELLE LE GOUVERNEMENT À TOUT FAIRE POUR SOUTENIR LES  
COMMERÇANTS.**

Bruno Le Maire a réuni ce jour l'ensemble des représentants du commerce de l'hôtellerie et de la restauration pour faire le point sur la situation d'émeute extrêmement grave que notre pays traverse. Le Conseil du Commerce de France participait à cette réunion au cours de laquelle les fédérations ont demandé un soutien fort et massif du gouvernement à notre secteur.

Ils ont été partiellement entendus puisque le ministre a demandé aux assureurs de baisser les franchises et d'indemniser rapidement les victimes. Il a également dit étudier la possibilité de permettre l'étalement des charges sociales et fiscales. Enfin, le comité départemental de sortie de crise sera l'instance pour instruire les dossiers des entreprises en difficulté.

C'est un premier soutien très important et nous apprécions cette démarche mais nous souhaitons également que sous l'égide des préfetures se mette en place un service de renforcement des mesures de protection pour tous les commerces et les clients. Nous ne pouvons accepter que l'outil de travail des personnes que nous représentons soit sauvagement détruit.

Nous ne pouvons nous résigner à cela alors que notre secteur subit depuis des années crise sur crise mais se montre résilient à toute épreuve.

Restons solidaires avec nos commerçants pour qu'ils puissent librement commercer, sereinement et sans craindre pour leur outil de travail.

**Contact presse :**

Corinne Chautemps - 06 21 01 69 97

*\*A propos du Conseil du Commerce de France : Le Conseil du Commerce de France est une association qui regroupe une trentaine de fédérations professionnelles. Il représente le commerce dans toute sa diversité et rassemble aussi bien les commerces indépendants ou franchisés, que le commerce associé ou la grande distribution intégrée, de tous secteurs : équipement de la personne, équipement de la maison, alimentation... Il est l'expression de toutes les formes de distribution : commerce de proximité, centres commerciaux, e-commerce. Il représente 70% des emplois d'un secteur dans lequel travaillent 3,7 millions de personnes. Le CdCF est présidé depuis le 9 juin 2022 par Yves Audo*

**Conseil du Commerce de France**

76-78 avenue des Champs Élysées – 75008 Paris - Tel : 01 40 15 03 03  
www.cdcf.com – Twitter : @CdCFCommerce – Facebook : @conseilducommercedefrance  
Le Conseil du Commerce de France est membre du Medef et d'EuroCommerce